



construction sur terrain enclavé

Par **lagrande62**, le **04/10/2008** à **17:49**

Monsieur,

J'ai acheté il y a quelques années un terrain enclavé. Je voudrais à présent y bâtir ma maison mais le passage est trop étroit pour y passer mon véhicule .

Ma question est la suivante: qu'elle est la marche à suivre pour obtenir le désenclavement de mon terrain en sachant qu'un propriétaire en face de mon terrain ne veut rien savoir car il ne veut pas de construction autour et en face de chez lui ils bloquent toute discussion et font la loi à lui tout seul en a-t-il le droit

Cordialement

Par **Vincentius**, le **27/10/2008** à **15:45**

[Quand peut-on imposer un droit de passage ?](#) (source : Service-public.fr)